

Communiqué de presse

Loire Atlantique

Département de Loire-Atlantique

Hôtel du Département
3, quai Ceineray – CS 94109 - 44041 Nantes cedex 1
loire-atlantique.fr

Contacts presse :

- service.presse@loire-atlantique.fr - 02 40 99 11 13
- Anaïs Hubert - 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice - 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet - 02 40 99 17 45

Nantes, le 8 octobre 2018

Le Département accompagne les savoirs et les lettres

Dictée Jules Verne : les inscriptions sont ouvertes

Mardi 30 octobre, l'Hôtel du Département accueille la dictée Jules Verne, organisée par l'Académie Littéraire de Bretagne et des Pays de la Loire et le Département de Loire-Atlantique. Comme les années précédentes, elle sera préparée et animée par Jean-Pierre Colignon, grand spécialiste de ce jeu littéraire.

Chef du service correction puis médiateur linguistique au journal *Le Monde* pendant une vingtaine d'années, rédacteur, cruciverbiste, auteur de chroniques langagières, membre de commissions ministérielles de terminologie et « coach » en langue française, **Jean-Pierre Colignon est une référence en matière d'orthographe**. Il est membre d'honneur de l'Académie littéraire de Bretagne et des Pays de la Loire depuis 1991. Proche de Bernard Pivot et co-auteur des Dicos d'Or, sa passion pour notre langue l'a conduit à participer à la création de la Dictée Jules Verne en 2005 auprès de l'Académie, du CRDP et du CCO.



Le canal de Nantes à Brest à l'honneur cette année

Le canal de Nantes à Brest, projet approuvé par Napoléon 1^{er} en 1804, a pour objectif historique de relier Nantes avec les deux grands ports de guerre bretons : Brest et Lorient. Le 1^{er} janvier 1842, après des travaux longs et difficiles, le canal de Nantes à Brest est ouvert à la navigation sur toute sa longueur.

En Loire-Atlantique, sur ses 95 km de Nantes à Saint-Nicolas-de-Redon, le canal est un joyau départemental à valoriser et à faire découvrir. Hier voie de communication fluviale, militaire et commerciale, le canal est aujourd'hui un espace de loisirs et de tourisme, sur l'eau comme sur le chemin

de halage.

Ouvert en 1842, le canal a été réalisé pour une navigation de fret hivernal. D'une vocation première militaire et commerciale, il est aujourd'hui dédié à une navigation estivale de loisirs et à la randonnée à pied, à vélo ou à cheval. Depuis 2008, le Département est propriétaire et gestionnaire de cette voie d'eau et d'un patrimoine unique d'environ 300 ouvrages (barrages, écluses, souterrains, arcades, ponceaux, aqueducs, siphons, vannes...). L'ensemble de ces ouvrages permet d'assurer à la fois la navigation et la régulation des niveaux d'eaux, notamment en période de crues.

Le canal de Nantes à Brest, c'est :

- ➔ 364 km dont 95 km en Loire-Atlantique
- ➔ 18 écluses en Loire-Atlantique
- ➔ 16 maisons éclusières en Loire-Atlantique
- ➔ 5 réservoirs et 4 rigoles d'alimentation d'une longueur cumulée de 30 km qui alimentent le canal

Pour préserver ce formidable patrimoine naturel et patrimonial et développer son attrait touristique, le Département a engagé un programme d'actions, illustré notamment par l'aménagement de maisons éclusières. Il est apparu naturel de mettre à l'honneur cet ouvrage départemental dans la prochaine dictée Jules Verne !

Informations pratiques

La dictée se déroule **mardi 30 octobre de 14h à 17h15**

- ➔ Pour participer à la dictée sur place :
 - Inscription obligatoire avant le 29 octobre uniquement par téléphone au 02 40 99 16 90
 - Rendez-vous dès 13h30 à l'Hôtel du Département au 3 quai Ceineray à Nantes.

La dictée débute à 14h, dure 1 heure et les corrections ont lieu à suivre.

Retransmission de la dictée sur internet

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, le Département diffuse en direct la dictée sur son site internet loire-atlantique.fr/dictée. Le texte de la dictée sera mis en ligne à suivre.